

## Municipales : les directeurs généraux sur un siège éjectable

« Du jour au lendemain, on peut perdre notre emploi et ça, on doit l'intégrer. » Le constat de Stéphane Pintre, président du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales, réuni en congrès en fin de semaine dernière à Orléans, se veut réaliste à l'approche des élections municipales. En 2001, il estime que 70 % des directeurs généraux, dans les 300 plus grandes villes de France, avaient été remerciés au lendemain du scrutin. Fonctionnaires, ces intendants, chargés de mettre en musique la politique des élus, doivent souvent faire leur valise avec l'ancienne municipalité. « Pourtant, il n'y a pas une nécessité absolue. Nous sommes des professionnels et nous pouvons travailler loyalement pour la nouvelle équipe, pour peu que les élus fassent un effort... et le directeur général aussi. » À l'appui de son propos, l'exemple de l'actuel directeur général de la ville d'Alès qui a servi quatre maires, du PC à l'UMP !

Stéphane Pintre, qui a réclamé que les renvois se fassent dans « le respect légal et de la fonction », a trouvé écho auprès de Serge Grouard. Le maire d'Orléans a assuré

qu'il n'y avait pas eu de chasse aux sorcières quand il avait pris la mairie en 2001. « En arrivant, j'ai trouvé une administration loyale et intègre et qui n'a jamais dénigré l'ancienne équipe. J'espère que l'année prochaine, les élus respecteront les représentants de la fonction territoriale. » Malgré les bonnes volontés, un grand jeu de chaises musicales se prépare déjà en coulisses.

Alexandre Charrier.

Un changement de majorité à la mairie et la valse des fonctionnaires commence.

Chargés de mettre en application la politique des élus, les directeurs généraux sont souvent les premiers à devoir faire leurs valises.

**Alexandre Charrier.**